

### Cas n° 3

**Je fais une demande d'échange de permis de conduire issu d'un pays n'appartenant ni à l'Union européenne, ni à l'espace économique européen et je dois me rendre en préfecture pour obtenir un titre de séjour ou je possède un visa long séjour valant titre de séjour**

1. **Je vérifie que mon permis n'a pas été émis par un des pays suivants** : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède. Dans le cas contraire, se reporter au cas n°1
2. **Je dépose en personne ma demande au guichet permis de conduire** :
  - en préfecture d'Annecy si je réside sur l'arrondissement d'Annecy (réception sur rendez-vous préalable à solliciter sur site internet <http://www.haute-savoie.gouv.fr/booking/create/26217>),
  - en sous préfecture de Thonon-les-Bains si je réside sur l'arrondissement de Thonon-les-Bains (ouvert le lundi mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 45),
  - en sous préfecture de Saint-Julien-en-Genevois si je réside sur l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois **ou** de Bonneville, (réception sur rendez-vous préalable à solliciter sur site internet <http://www.haute-savoie.gouv.fr/booking/create/26217>).

**NB : La démarche doit être effectuée dans le délai d'un an suivant la date de délivrance du premier titre de séjour ou de la date de validation du visa long séjour valant titre de séjour (vignette OFII) hors statut étudiant dans les deux cas.**

3. **Je remplis les formulaires suivants** :
  - Formulaire cerfa n°14879\*01 « Demande de permis de conduire par échange » renseigné et signé (**le numéro de téléphone mobile et/ou l'adresse courriel du demandeur doivent être mentionnés**)
  - Formulaire cerfa n°14948\*01 Réf 06 « Demande de permis de conduire – Format de l'Union européenne » renseigné et signé
4. **Je me munis des pièces justificatives suivantes (en original + 1 copie)** :
  - Permis de conduire original
  - Justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, etc.)
  - Justificatif de domicile (de moins de 6 mois) (facture de fournisseurs d'électricité, d'eau, de téléphone...)
  - Justificatif de la régularité du séjour en France (carte de séjour temporaire, carte de résident, titre pluri annuel...) NB : ces documents sont remis sur place le jour du dépôt de la demande d'échange ou passeport avec visa valant titre de séjour
  - Justificatif de résidence dans le pays de délivrance de mon permis à la date de sa délivrance sauf si je possède uniquement la nationalité de ce pays de délivrance (185 jours au moins sur l'année civile d'obtention du permis, avec attaches personnelles et/ou professionnelles)
  - Attestation de droits à conduire de moins de 3 mois délivrée par les autorités étrangères ayant délivré le permis de conduire (sauf si je suis réfugié ou bénéficie d'une autre protection internationale) + traduction le cas échéant effectuée par un traducteur agréé auprès d'un tribunal français
  - Traduction officielle du permis de conduire en français s'il n'est pas rédigé en langue française : soit établie en France par un traducteur habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives françaises, soit une traduction établie à l'étranger légalisée ou apostillée
  - 4 photographies d'identité récentes et réglementaires (norme ISO/IEC 19794-5) (inscrire vos noms et prénoms au dos des photographies)
  - 1 enveloppe prêt à poster en lettre suivie 50g libellée à vos nom et adresse
  - Si je détiens une ou plusieurs « catégories lourdes » ( C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE) pour lesquelles je souhaite la validation : certificat médical délivré par un médecin agréé permis de conduire.

*Si l'attestation de dépôt sécurisé délivrée par les services préfectoraux arrive à échéance avant la réception de votre permis de conduire français, vous pouvez en demander le renouvellement. Merci de vous munir d'une photographie d'identité et, en cas de changement de domicile, d'un nouveau justificatif de domicile.*